

PARTIE A : INFORMATION SUR L'ORGANISME ET LE PLACEMENT – DÉFINITIONS ET EXEMPLES

3. SECTEURS ET SOUS-SECTEURS DES RESSOURCES NATURELLES

Vous trouverez ci-dessous des exemples pour chaque sous-secteur des ressources naturelles. Veuillez sélectionner le secteur principal et le sous-secteur qui correspondent le mieux au stage.

• **SECTEUR DE L'ÉNERGIE**

- Technologies énergétique propre : *énergie solaire ; éolienne ; hydroélectricité/énergie des vagues/énergie marémotrice ; énergie géothermique ; biocarburants ; énergie nucléaire/uranium ; captage du carbone et stockage du carbone*
- Transport, réseau électrique intelligent, stockage d'énergie : *une technologie permettant aux systèmes de s'adapter aux énergies renouvelables ou d'améliorer l'efficacité et le fonctionnement du réseau, y compris le réseau électrique, les services publics et construction, le stockage de l'énergie par batterie et les piles à hydrogène*
- Efficacité énergétique, remplacement des hydrocarbures : *bâtiments écologiques et construction ; électrification ; cogénération et gestion systémique de l'énergie ; hydrogène ; bioénergie ; conversion des gaz d'enfouissement en énergie ; conversion des déchets en énergie*
- Évaluation énergétique : *études environnementales de référence, évaluation, surveillance et conformité, et/ou soutien réglementaire (Loi sur l'évaluation des impacts, Loi sur les espèces en péril, Loi sur les pêches, etc.) à l'appui de projets liés à l'énergie*
- Protection de l'environnement : *protection et gestion des ressources naturelles, effets cumulatifs, conservation et restauration à l'appui de projets liés à l'énergie*
- Développement durable : *soutien au développement des ressources renouvelables et non renouvelables ; récupération améliorée du pétrole ; réduction des GES ; réglementation en matière d'efficacité énergétique et les initiatives*

• **SECTEUR FORESTIER**

- Foresterie et activités de soutien : *Sylviculture ; reboisement ; aménagement du territoire*
- Écologie et gestion : *gestion des écosystèmes forestiers, y compris les insectes, les espèces envahissantes et les espèces sauvages*
- Fabrication de produits non traditionnels axés sur les ressources forestières en appui à la bioéconomie : *fabrication, commerce et produits de chaîne de valeur visant la bioéconomie, y compris les biocarburants et les produits biochimiques utilisés dans les produits pharmaceutiques et les plastiques biodégradables*
- Fabrication de produits en bois massif : *fabrication primaire et secondaire de bois dur et de bois tendre, y compris les produits d'ingénierie*
- Fabrication de produits de pâtes et papiers : *fabrication de produits utilisant des fibres du bois et de la pâte de bois pour créer du papier et d'autres produits à base de cellulose*
- Évaluation environnementale : *études environnementales de référence, évaluation, surveillance et conformité, et/ou soutien réglementaire (Loi sur l'évaluation des impacts, Loi sur les espèces en péril, Loi sur les pêches, etc.) à l'appui de projets liés à la foresterie*
- Protection de l'environnement : *protection et gestion des ressources naturelles, effets cumulatifs, conservation et restauration à l'appui de projets liés à la foresterie*
- Développement durable : *soutenir une gestion responsable des ressources forestières, notamment dans les domaines de la gestion et de la planification forestières, du reboisement et de l'analyse du carbone, et résultats/engagements spécifiques à la gestion durable des forêts*

• **SECTEUR D'EXPLOITATION MINIÈRE, MINÉRAUX, ET MÉTAUX**

- Prospection et exploration : *téledétection ; photographie aérienne ; levés géophysiques et terrestres ; échantillonnage*
- Construction et développement : *préparation de sites miniers et construction d'installations minières ; conception et ingénierie de projets*
- Extraction et broyage : *exploitation minière ; valorisation des résidus miniers*
- Transformation et fabrication : *fonte et affinage des métaux ; traitement des minerais ; matériaux et fabrication de pointe*
- Restauration et fermeture de mines : *réhabilitation de mines*
- Approvisionnement et services miniers : *fournissant des biens et des services, principalement à l'industrie minière*
- Évaluation environnementale : *études environnementales de référence, évaluation, surveillance et conformité, et/ou soutien réglementaire (Loi sur l'évaluation des impacts, Loi sur les espèces en péril, Loi sur les pêches, etc.) à l'appui de projets liés à l'exploitation minière, aux minéraux et aux métaux*
- Protection de l'environnement : *protection et gestion des ressources naturelles, effets cumulatifs, conservation et restauration à l'appui de projets liés à l'exploitation minière, aux minéraux et aux métaux*

- Développement durable : *soutien aux technologies propres et à la gestion responsable des ressources, en particulier dans les domaines liés aux méthodes d'extraction durables et à la durabilité de la croissance et de l'approvisionnement minières, et partenariats avec les communautés autochtones afin de promouvoir des avantages inclusifs et à long terme*

• **SCIENCES DE LA TERRE ET SECTEUR DE SOUTIEN**

- Analyse des risques et prévention des dangers naturels : *géorisques sismiques, géorisques sur le terrain et géorisques marins, y compris les tremblements de terre, les glissements de terrain, les ruptures de talus subaquatiques ; risques liés aux changements climatiques et aux conditions météorologiques extrêmes, y compris les inondations, les dolines, les feux de forêt et la sécheresse*
- Géosciences et observation de la Terre : *arpentage, cartographie, télédétection et systèmes d'information géographique; les changements d'affectation des sols liés à l'exploitation des ressources naturelles ou aux effets localisés du changement climatique ; l'évaluation de la durabilité et de la résilience des aquifères, du pergélisol et des glaciers*
- L'adaptation aux changements climatiques : *évaluer les risques et les vulnérabilités locaux liés aux changements climatiques d'une région, d'une communauté ou d'une organisation pour appuyer la planification et les mesures d'adaptation ; utiliser des solutions basées sur la nature pour réduire les risques d'inondation dus à l'élévation du niveau de la mer et à l'érosion côtière ; concevoir des infrastructures capables de résister à des conditions météorologiques extrêmes ; réaménager les villes pour les résilientes et sûres pour les communautés en cas de vagues de chaleur ou d'autres phénomènes météorologiques extrême*
- Développement durable : *soutenir l'innovation, les technologies propres et la gestion responsable des ressources, en particulier dans les domaines liés aux communications et aux plateformes/outils de données pour la surveillance de la géologie, des risques naturels, de l'adaptation au changement climatique et des mesures d'atténuation du changement climatique*

5. LE STAGE AXÉ SUR LES STIM

Désigne tout stage qui nécessite l'application de connaissances fondamentales ou appliquées dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques

6. LES TECHNOLOGIE PROPRE

Désigne tout procédé, tout produit ou tout service susceptible de réduire l'impact sur l'environnement au moyen de ce qui suit :

- Des activités de protection de l'environnement qui préviennent, réduisent ou éliminent la pollution ou toute autre forme de dégradation de l'environnement ;
- Des activités de gestion des ressources qui débouchent sur une utilisation plus efficace des ressources naturelles, évitant ainsi leur épuisement ;
- L'utilisation de produits qui ont été adaptés pour consommer beaucoup moins de ressources et d'énergie que les quantités établies dans la norme industrielle

7. LES MINÉRAUX CRITIQUES

En référence à l'exploration, à l'extraction, au traitement, à la fabrication et aux autres activités liées aux minéraux critiques qui s'inscrivent dans le cadre de la [Stratégie canadienne sur les minéraux critiques](#) (lithium, graphite, nickel, cobalt, cuivre, éléments de terres rares et autres)

9. LIÉ AU CLIMAT

Se réfère à tout stage dont les missions concernent l'adaptation au changement climatique, l'atténuation des effets du changement climatique, la conservation, la réduction des impacts environnementaux, l'éducation et la sensibilisation au changement climatique, la politique climatique, la planification et la gouvernance, les données climatiques, la recherche et la technologie, etc.

10. LA GESTION DES URGENCES

Se réfère à tout stage dont les missions consistent à intervenir en cas d'urgence climatique, à soutenir le relèvement et/ou la reconstruction après une telle urgence, ou à renforcer la résilience par le biais d'activités de réduction des risques ou de sensibilisation, etc.

EMPLOI VERT

Les emplois admissibles doivent se situer dans le secteur des ressources naturelles, notamment dans les domaines de l'énergie, de la foresterie, de l'exploitation minière et des minéraux critiques, des sciences de la terre et des technologies propres.

Un emploi vert vise à protéger l'environnement ou à produire des résultats environnementaux positifs dans le secteur des ressources naturelles. Un emploi vert peut être classé comme suit :

- (a) Les professions qui requièrent des aptitudes, des connaissances, de l'expérience ou des compétences en matière d'environnement pour fabriquer des produits ou fournir des services (comme les architectes et les planificateurs de l'utilisation du sol qui intègrent la durabilité dans leurs conceptions, les ingénieurs chargés de la qualité de l'air, et techniciens scientifiques).
- (b) Les professions qui ne requièrent pas nécessairement des compétences environnementales directes (comme les travailleurs de la construction ou des métiers qui appliquent les connaissances des techniques de construction normalisées tout en réalisant des projets écologiques, les travailleurs de la fabrication et les entreprises qui produisent des biens environnementaux).
- (c) Les professions qui soutiennent les organisations du secteur des ressources naturelles (comme les communications, le marketing, l'administration, la gestion de projet, la mobilisation, les ventes et l'analyse commerciale).

PARTIE B: RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR — DÉFINITIONS

10. ORGANISATION DIRIGÉ PAR DES PEUPLES AUTOCHTONES

Un organisme dirigé par des peuples autochtones est une organisme, privé ou public, qui sert une ou plusieurs communautés autochtones et dont au moins 51 % des parts appartiennent à des intervenants autochtones (Premières Nations, Métis, Inuits et personnes d'identité mixte).

11. SOUTIEN(S) POUR COMPLÉTER LES PLACEMENT(S)

(a) MENTORAT OU ENCADREMENT

- Le mentorat est un système de formation d'un employé en vertu duquel un employé supérieur ou plus aguerri (le mentor) se voit confier la tâche de conseiller, d'aider ou de guider un employé subalterne ou un nouvel employé (le mentoré). Le mentor est responsable d'aider son mentoré et de lui fournir de la rétroaction afin de promouvoir son développement personnel et son perfectionnement professionnel.
- L'encadrement désigne la formation d'un employé par un spécialiste, qui utilise des techniques structurées d'intervention pour aider l'employé à apprendre à accomplir des tâches professionnelles selon les spécifications de l'employeur et à acquérir l'entregent nécessaire pour être accepté comme travailleur dans le milieu de travail. L'encadrement peut également comprendre les évaluations connexes, le perfectionnement professionnel, l'orientation, la défense des intérêts et d'autres services dont le participant a besoin pour garder son emploi.

(b) MESURES D'ADAPTATION POUR LES JEUNES HANDICAPÉS

Voici quelques exemples :

- Améliorer les exigences d'accessibilité du lieu de travail (p. ex. stationnement accessible; rampe d'accès pour fauteuils roulants; portes automatiques; toilettes adaptées)
- Modifier le poste de travail (p. ex. évaluation ergonomique; appareils, accessoires et logiciels fonctionnels ou spécialisés; aides techniques)
- Autoriser les régimes de travail flexibles (p. ex. horaires de travail et temps de pause flexibles; possibilité de télétravailler)
- Offrir du soutien humain (p. ex. présence d'un interprète gestuel lors des réunions; accès à du soutien en matière de santé mentale)

(c) MESURES DE SOUTIEN ADAPTÉES À LA CULTURE

Voici quelques exemples :

- Offrir un espace pour les pratiques religieuses ou culturelles (p. ex., purification par la fumée ou prière)
- Permettre l'accès à des réseaux et à des services sociaux (p. ex. réseaux d'employés; centres de guérison; centres de ressources)
- Autoriser les congés pour participer à des activités culturelles (p. ex. pratiques religieuses; cérémonies culturelles; chasse à des fins de subsistance)